



Recherche de membres indépendants pour les Instances disciplinaires de l'AFTT.

La Commission Ethique recherche des membres ne faisant pas partie d'un CP ou de l'A.G francophone ou d'une quelconque commission de l'AFTT afin de siéger dans des commissions disciplinaires (1^{ère} Instance ou Appel) comme membre indépendant.

Actuellement, nous n'avons que deux membres indépendants et il serait préférable d'avoir un panel représentatif de toutes les provinces afin de préserver l'impartialité de l'instance disciplinaire.

La charge de mission par saison serait de 1 à 4 participations. Les séances de l'instance disciplinaire sont, en général, organisées à Jambes.

Les qualités requises pour faire partie d'une instance disciplinaire sont :

- une bonne connaissance juridique ;
- une très bonne connaissance des différents règlements du tennis de table ;
- une très grande dose de bon sens.

Si vous êtes intéressés vous pouvez vous faire connaître auprès du Président la Commission Ethique : Guy BERTRAND – guybertping@gmail.com – 0495 / 18 68 28.

www.aftt.be

A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération
Royale Belge de Tennis de Table
N° d'entreprise : BE0419.163.031

SIEGE : Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 Jambes
IBAN : BE33 3670 4556 0246 – **BIC** : BBRUBEBB

Fédération reconnue par la
Communauté Française de Belgique
Membre U.E.T.T. – F.I.T.T. – C.O.I.B.

TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17
FAX : 0032 (0) 81 32 21 18
E-MAIL : info@aftt.be

